

Montreuil, le 14/04/2011

Relais Motards Calmos : le mensonge de l'Etat

Tirant les conséquences du désengagement de l'État vis-à-vis des Relais Motards Calmos, et de leur détournement par les forces de l'ordre à des fins de verbalisation, la FFMC a décidé de dénoncer la Charte qui fondait son partenariat avec la DSCR depuis 1997.

Lancés en 1991 par la FFMC, les Relais Motards Calmos remplissent un double objectif sur la route des « Grands Événements Motards », comme le Grand Prix de France, le Bol d'Or, les 24 heures du Mans, le Superbike ou l'Enduropale :

- Proposer aux motards une halte où **trouver gratuitement les éléments nécessaires à leur sécurité** (boissons et en-cas pour reprendre des forces, nettoyage de visière, abri quand les conditions climatiques sont difficiles, voire un lit pour se reposer)
- Faire passer des **messages de sécurité routière**.

En 1997, consciente de l'utilité et de l'efficacité de ce dispositif, la Délégation de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR) a signé une charte avec la FFMC, par laquelle elle s'engageait à soutenir logistiquement et financièrement les Relais Motards Calmos.

Hélas, alors que la privatisation des autoroutes et la décentralisation des services de l'État avaient déjà, par le passé, mis à mal l'organisation des Relais, la DSCR vient de porter un nouveau coup de sabre à notre accord en supprimant la dotation globale annuelle et en laissant la main aux préfetures via les Plan Départementaux d'Actions de Sécurité Routière quant à la répartition financière. Résultat, pour 2011, une diminution moyenne de 20% du budget et un fonctionnement aléatoire du dispositif...

Et surtout, avec la **multiplication des opérations de verbalisation menées massivement par les forces de l'ordre aux abords des Relais**, la coupe est pleine pour la FFMC qui refuse que la prévention qu'elle a voulu mettre en place il y a 20 ans ne se transforme en un plan de répression systématique à l'encontre des usagers de deux-roues motorisés.

Refusant de cautionner ces méthodes, la FFMC a donc décidé de se désengager de la charte qui l'unissait à la DSCR, et de **continuer, sans l'aide de cette dernière, à assurer ses actions de prévention** auprès des motards.

De là à en conclure que seule la FFMC se préoccupe de la sécurité des motards...

Contact presse : France Wolf (Bureau National FFMC) - 06 63 43 43 32
Philippe Leduncq (Bureau National FFMC) - 06 48 20 71 00